

Avis voté en plénière du 9 mai 2012

Pour un renforcement de la coopération régionale des Outre-mer

Déclaration du groupe de l'agriculture

Le groupe a salué le rapporteur pour l'immense travail effectué et a insisté sur le bon déroulement des travaux : l'excellent niveau des auditions et la richesse des débats ont permis de présenter des textes d'une très grande qualité. Le rapport deviendra, certainement un document de référence sur la thématique de la coopération régionale.

D'une manière générale, le groupe de l'agriculture approuve les préconisations et a souhaité mettre l'accent sur quelques aspects qui nous concernent plus particulièrement.

Le groupe rejoint la volonté du rapporteur de favoriser un progrès économique et social partagé. C'est un objectif que nous poursuivons également. L'activité agricole est très structurante en Outre-mer, tant d'un point de vue économique, géographique, social et environnemental. Par ailleurs, il est important, pour toute l'économie d'un territoire, de produire local et de consommer local.

L'exemple de la Réunion et les projets de coopération agricole sont particulièrement mis en avant. En la matière, la plus grande prudence s'impose. Et pas uniquement à la Réunion. En effet, les conditions de concurrence doivent être examinées avec soin afin de véritablement mettre en place une stratégie gagnant-gagnant et non pas de mettre en danger les filières agricoles existantes. Actuellement, dans les Outre-mer, les actions prioritaires de nos organisations sont de valoriser les productions locales et surtout de les organiser et de les structurer.

Le groupe de l'agriculture soutient tout particulièrement la dernière proposition de l'avis : il faut prévoir des études d'impact dans les négociations commerciales de l'Union européenne tenant compte des territoires ultramarins. Et il faut surtout veiller à ce que les accords de partenariat économique ne pénalisent pas structurellement les économies des Outre-mer. Ce sont là des aspects essentiels pour les filières agricoles de ces territoires. Il faut, nous semble-t-il, agir à la fois pour le renforcement des économies d'Outre-mer et pour la coopération régionale. L'un n'ira pas sans l'autre.

Le groupe de l'agriculture a voté en faveur de l'avis.